

Certificat de capacité à la rédaction d'un cahier des charges et à la gestion de projet en vue de la création/refonte d'un site internet

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Transverse : ■ **Tout domaine d'activité ayant recours au digital et à un site internet pour communiquer**

La certification est transverse. Elle s'adresse aux demandeurs d'emplois ainsi qu'à tous les professionnels de tous secteurs d'activités intervenant au sein ou pour le compte de TPE/PME, d'associations ou d'organisations, disposant ou cherchant à disposer d'un site internet et qui doivent communiquer sur leurs activités, attirer de nouveaux clients, présenter des offres et mettre en avant des contenus. La certification est construite pour répondre à des besoins réels de structures qui ont besoin d'un site Internet pour se développer localement et nationalement et doivent pouvoir être rapidement identifiées sur la toile.

Pour les TPE/PME et les organisations concernées, ces compétences permettent d'appréhender la création d'un site Web en étant en capacité de faire les bons choix en fonction des enjeux et des priorités pour l'entreprise. Ces compétences sont indispensables pour permettre aux TPE/PME et autres associations de se lancer dans ce type de démarche en étant en capacité de définir les paramètres et fonctionnalités d'un site adapté à leurs besoins.

La certification a été lancée en septembre 2016 sous l'appellation : « Etre en mesure de rédiger un cahier des charges et de mener un projet de création ou de refonte de site internet ». Son objet premier était de permettre à des TPE/PME peu numérisées et ne disposant pas de compétences digitales de pouvoir gérer efficacement le processus de création ou de refonte d'un site internet pour pouvoir communiquer plus efficacement et contribuer ainsi à leur développement commercial.

Identification

Identifiant : **2927**
Version du : **15/11/2018**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- **N/A**

Non formalisé :

- [Les enjeux de la transition numérique pour les entreprises](#)
- [TPE/PME : les enjeux de la transition numérique](#)
- [La transition numérique au coeur de la stratégie d'entreprise, de la Caisse des Dépôts](#)
- [Le Numérique Déroutant, du Lab de BPI France](#)

Code(s) NAF : **63.91Z**, **62.01Z**, **63.12Z**

Code(s) NSF : **324t**, **326**

Code(s) ROME : **M1806**, **M1805**, **M1801**, **E1402**, **M1803**

Formacode : —

Date de création de la certification : **01/09/2016**

Mots clés : **Chef de projet web**,
AMOA, systèmes d'information,
Cahier des charges technique, **: Site Web**

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

La certification vise à former des professionnels et des demandeurs d'emplois pour les rendre capables de gérer leur projet de création ou de refonte de leur site internet, sans être des spécialistes du digital ou du développement web.

Elle permet à des professionnels et à des demandeurs d'emplois non spécialistes du digital, à des entrepreneurs, à des chefs d'entreprises, à des travailleurs indépendants de se doter de l'outil web indispensable qu'est le site internet dans des conditions optimales : définition précise des besoins digitaux pour le futur site, réalisation des documents techniques indispensables, maîtrise de l'aspect budgétaire et capacité à gérer un projet web dans son ensemble.

Cette certification se veut à la fois accessible et opérationnelle pour permettre aux TPE/PME de gérer leur projet de site internet sans avoir à passer par des spécialistes de l'assistance à maîtrise d'ouvrage digitale qu'ils ne pourraient pas se permettre de rémunérer et pour pouvoir faire le lien avec des agences ou des spécialistes externes susceptibles d'intervenir dans la conception des futurs sites.

Cette certification est délivrée par la WAB, Cité Numérique Bergeracoise implantée au cœur d'un quartier prioritaire, à l'issue d'un cursus de formation spécifique pensé et conçu pour les demandeurs d'emplois et professionnels des TPE/PME. Les formations et activités de la WAB sont portées par une Société Coopérative d'Intérêt Collectif à capitaux mixtes. De nombreux acteurs publics et privés sont impliqués, que ce soit les collectivités locales (Municipalité de Bergerac ou Communauté d'Agglomération de Bergerac qui ont souscrit à son capital) ou les services déconcentrés ou décentralisés de l'Etat (DIRECCTE Dordogne, Conseil Départemental de Dordogne, Conseil Régional Nouvelle Aquitaine ou Union Européenne qui soutiennent notre activité par des subventions publiques). La WAB, est également née de la volonté d'acteurs privés de créer du dynamisme autour de la filière digitale et de participer à la numérisation des entreprises du territoire pour accompagner leur développement économique.

La mission principale de La WAB est ainsi d'accompagner les entreprises dans leur développement digital et de leur permettre l'accès aux outils numériques grâce notamment à la formation. En lien avec les entreprises nous avons mis en place des formations agiles et flexibles, d'un format court répondant à des besoins opérationnels et qui s'adaptent aux cas concrets des participants. Nous voulons participer à l'éducation sur la durée des acteurs afin qu'ils parviennent à s'approprier les nouveaux outils de communication et développent de bonnes pratiques dans le digital grâce à des formations/actions très opérationnelles. La certification cahier des charges entre directement dans ce cadre en permettant à des personnes et des organisations de rapidement mettre en place un projet de conception ou de refonte d'un site Internet.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- La certification n'est reliée à aucune certification professionnelle.

Descriptif général des compétences constituant la certification

La certification permet d'acquérir les compétences suivantes :

Initialiser et gérer un projet de création ou de refonte d'un site web.
Rédiger un cahier des charges pour la création/refonte de site internet adapté aux besoins de l'entreprise.
Assurer la maîtrise d'ouvrage pour la conception fonctionnelle et technique d'un site internet.

Public visé par la certification

- La certification s'adresse : - Aux professionnels (chefs d'entreprises ou salariés) souhaitant être en capacité de gérer leur projet de création/refonte de site internet - Personnes en charge du numérique et de la

communication via un site Internet pour le compte d'organisations, d'associations, etc. - Aux demandeurs d'emplois et personnes en reconversions

Modalités générales

La préparation à la certification est construite autour de 3 phases :

L'analyse des besoins des participants - étude appliquée

Cette phase se construit avec les participants en utilisant un audit réalisé de l'état actuel de la communication digitale et des outils web existants. Elle vise à amener les participants à comprendre les points forts et négatifs de leur site actuel, et de leurs outils digitaux en général, et d'arriver à se projeter sur une nouvelle stratégie marketing digitale liée à un nouveau site internet

La formation à l'acquisition de compétences liées à la gestion de projet pour le développement d'un nouveau site internet -formation et mises en situations

Cette 2^{ème} phase permet aux stagiaires d'être en capacité d'initialiser la conception fonctionnelle et technique du futur site internet et de détenir les compétences nécessaires à la gestion du projet de création de site internet. Les sessions de formation proposent une alternance de temps théoriques et d'applications au cas concret de l'entreprise. Le but pour chaque participant est de disposer d'un certain nombre de livrables (tableau de positionnement de site internet, cahier des charges complet comprenant une arborescence de site, des ébauches de maquettes et un back log/une liste de fonctionnalités du futur site) correspondant à l'application concrète des enseignements théoriques.

L'accompagnement des participants dans la mise en œuvre effective d'actions et le contrôle des impacts et des résultats

Cette 3^{ème} phase vise à vérifier de l'acquisition effective des compétences par un contrôle et une évaluation de la capacité effective à produire les livrables nécessaires à la gestion du projet web. Elle se déroule sous forme d'un atelier pratique au cours duquel La WAB teste l'assimilation des compétences par le participant, s'assure de la capacité à produire les livrables nécessaires à l'initialisation de la conception technique et fonctionnelle d'un site internet. L'intervenant s'assure de la mise en œuvre des bonnes pratiques et valide avec le participant la cartographie des actions à engager à court et moyen terme pour poursuivre la mise en place du projet de création/refonte de site internet.

La certification intervient à l'issue de 28 heures de formation

Liens avec le développement durable

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Pour les individus, la certification permet de pouvoir gérer et mettre en place de manière autonome un cahier des charges ou un plan d'action en vue de la mise en place /refonte d'un site internet. Elle permet de définir les futurs contours fonctionnels et techniques d'un site internet en fonction des ambitions marketing fixées. La certification valide la capacité des stagiaires à prendre en main un projet web, à établir un plan d'action pour la création de

Pour l'entité utilisatrice

Pour les entités, la certification rend accessibles des perspectives de croissance liées au digital en permettant aux entreprises d'être en capacité de travailler en interne à l'amélioration de la visibilité de leur marque, de leurs produits et services. Par ces apports, la certification ouvre à des TPE/PME ou des associations des possibilités de gérer avec des coûts cohérents leur refonte/création de site. En effet, l'individu formé en interne vient compléter le

site et à produire les supports de travail essentiels à la bonne marche du projet, que ce soit dans le cadre d'une mise à jour de compétences ou dans le cadre d'une acquisition de nouvelles compétences. Avec l'essor d'Internet, ce certificat ouvre des perspectives à la fois d'emplois et d'évolutions de missions ou de postes au sein d'entreprises et d'organisations

travail d'une agence web sur les parties « définition de besoins » et « gestion de projet », ce qui permet de diminuer le budget habituellement consacré au prestataire pour la création/refonte du site. La certification contribue ainsi à doter les entreprises de l'outil essentiel qu'est le site internet, tout en rationalisant les coûts. Pour les TPE/PME insérées au cœur des territoires, ces aspects peuvent être déterminants pour les accompagner dans leur croissance, dans leurs projets de développement et/ou dans leur évolutions qui parfois conditionnent leur survie pour certaines d'entre-elles.

Evaluation / certification

Pré-requis

La certification est volontairement ouverte à tous publics sans aucun prérequis en termes de niveaux scolaires, ni même de niveaux de qualification. Elle s'adresse à des professionnels, des entrepreneurs, des demandeurs d'emplois et à tous publics étant confrontés à des besoins de création ou de refonte de site internet.

Compétences évaluées

Les compétences évaluées sont les suivantes :

Analyser une entité et ses outils digitaux dans le cadre de la création/refonte d'un site internet.

Etablir les objectifs commerciaux et de communication d'un projet de création/refonte de site internet.

Initialiser la conception fonctionnelle et technique du projet de création et/ou de refonte d'un site internet adapté aux besoins de la structure.

Les compétences évaluées sont liées à des cas réels et des mises en situations professionnelles pour permettre aux jurys d'apprécier les capacités des candidats à agir correctement en situation.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Aucun niveau n'est lié à la certification

La validité est Temporaire

3 années : Les bonnes pratiques de gestion d'un projet de création/refonte de site internet sont assez stables dans le temps. Il sera en revanche nécessaire d'actualiser de manière régulière les compétences liées à la conception fonctionnelle/technique

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Un certificat de capacité est remis aux participants ayant passé avec succès les évaluations

Centre(s) de passage/certification

- La certification se déroule au sein des locaux de la WAB : 35 rue de la Fonbalquine, 24100 Bergerac

Plus d'informations

Statistiques

Les différents soutiens et financements nous ont permis de former 30 entreprises à la version initiale du « Certificat de capacité à la rédaction d'un cahier des charges et à la gestion de projet en vue de la création/refonte de site internet » sur tout le territoire de la Dordogne depuis le lancement de nos formations en septembre 2016. Ceci représente un contingent de 30 chefs d'entreprises et salariés formés à la capacité de création d'un cahier des charges.

Nous visons la certification d'au moins 60 stagiaires par année à partir de 2017/2018.

Autres sources d'information

<https://www.la-wab.fr/>